



HAL
open science

**COURDURIÈS Jérôme et TARNOVSKI Flávio Luiz,
2020, Homoparentalités. La famille en question ?,
Éditions François Bourin, 208 pages**

Marie Digoix

► **To cite this version:**

Marie Digoix. COURDURIÈS Jérôme et TARNOVSKI Flávio Luiz, 2020, Homoparentalités. La famille en question ?, Éditions François Bourin, 208 pages. Population (édition française), 2022, Bibliographie critique, 77 (3), pp.499-500. 10.3917/popu.2203.0499 . hal-04212547

HAL Id: hal-04212547

<https://hal.science/hal-04212547v1>

Submitted on 20 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

COURDURIÈS Jérôme et TARNOVSKI Flávio Luiz, 2020, *Homoparentalités. La famille en question ?*, Éditions François Bourin, 208 pages.

Dans la perspective de la révision de la loi de bioéthique (adoptée en 2021), Jérôme Courduriès et Flávio Luis Tarnovski examinent la question de l'homoparentalité au prisme de l'anthropologie pour éclairer la compréhension des débats publics, des positions de la recherche et des individus concernés. Le livre se saisit de situations vécues, notamment par le recours à l'entretien, et présente des réponses aux différents arguments parcourant les discours sur les enjeux de la légalisation des familles homoparentales.

Dans une première partie, les auteurs documentent les conditions qui ont amené à l'émergence du désir d'enfant et au besoin de sa reconnaissance. L'étude de l'homoparentalité est replacée dans le cadre des évolutions de la famille en général qui ont pris forme dans la seconde moitié du *xx*^e siècle (déclin du mariage, hausse des divorces, filiation hors mariage, familles recomposées, contraception et développement de la procréation médicalement assistée (PMA). De ces évolutions naît la valorisation du désir d'enfant dans une famille voulue et choisie. L'autonomisation de la fonction érotique de la sexualité par rapport à la fonction procréative permet aux homosexuels de se retrouver dans la même aspiration que les hétérosexuels, l'enfant naissant alors d'un projet et non du hasard. L'enfant devient le résultat d'une individualisation des choix parentaux plutôt que de l'inscription dans une lignée de parenté influencée par les ascendants. Dès lors, pour les homosexuels, la question n'est plus l'impossibilité de procréer ensemble, mais la légitimité à le faire et à créer des liens de filiation. Cette légitimité a été particulièrement mise en cause en France par l'instrumentalisation de théories psychanalytiques tournant autour de l'importance de la différence des sexes, notamment par des associations conservatrices lors des discussions sur l'ouverture de la loi du mariage en 2013 puis celles sur la loi bioéthique, alors que maintes études sociologiques contredisaient leurs fondements. Les questions du droit à être parent et du droit à l'enfant monopolisent alors les débats au détriment du réalisme des situations. Les auteurs détaillent l'hétérogénéité des familles homoparentales qui se sont constituées au fil du temps et leurs configurations multiples qui interrogent les systèmes de parenté occidentaux.

Dans une deuxième partie, on examine l'effet que la parentalité homosexuelle peut avoir sur les transformations de la famille. La multiplicité des familles homoparentales rejoint celle des familles hétéroparentales, mais l'accès aux techniques de reproduction médicalement assistée met de plus en plus l'accent sur le projet d'enfant au sein d'un couple (par PMA ou GPA –Gestation pour autrui). Le recours à ces techniques est maintenant plébiscité au détriment de la coparentalité, plus commune jusqu'alors, qui, si elle est d'apparence plus proche des familles recomposées, est plus subversive dans sa construction et, de fait, moins propice à la protection légale. Un long passage sur la GPA donne du contexte à des situations qui ne dérogent pas d'une éthique dans les pays qui offrent des garanties sociales et légales. Les techniques médicales de reproduction

telles que la GPA et la ROPA (Réception des ovocytes de la partenaire) permettent également de réaliser des liens parentaux qui entremêlent parent biologique et parent légal dans un projet parental très réfléchi, voire contractualisé. L'aspect ethnographique de l'étude s'attache à examiner les liens symboliques que les parents mobilisent à travers différentes stratégies pour « faire famille » dans un contexte sociétal donné, par exemple dans l'attribution des prénoms, dans le choix des parrainages et marrainages, qui inscrivent l'enfant dans les liens familiaux au sein du couple, de leurs amis et de leurs parentés. Un passage permet également de montrer comment le quotidien des familles homoparentales aide à redéfinir l'égalité de genre.

La troisième partie de l'ouvrage se concentre sur ce que cette aspiration à la famille fait à l'homosexualité. Cette question a été au cœur des premières visibilités homosexuelles post-Stonewall et a créé des clivages dans les milieux homosexuels pour et contre une légitimation par la normalisation au détriment de la culture gay. Les auteurs étayaient la thèse suivante : plus qu'une assimilation, il s'agirait d'une transformation des normes en déplaçant les cadres de la reconnaissance officielle d'une manière innovante de par ses constructions familiales originales. Par ailleurs, l'évolution est telle qu'il faut prendre en considération l'existence de ces familles et rappeler que la légalité confère une protection utile tant que l'égalité sociale n'est pas réalisée. Cela fait écho à la stigmatisation dont sont encore souvent victimes les homosexuels, rappelée, par exemple, par les débordements de la « manif pour tous ».

Comment alors repenser la filiation et la parentalité dans un cadre plus général ? Les auteurs présentent certaines possibilités autour de l'établissement de la filiation. La filiation en tant que lien juridique qui atteste la relation entre parent et enfant repose sur une présomption des liens du sang. Pour établir une conception neutre de cette filiation, une piste intéressante serait de désessentialiser la maternité et promouvoir l'enregistrement de la naissance par déclaration, pour la femme qui accouche comme pour tous les parents. Cela ne signifie pas que l'idée du lien biogénétique est absente des parentalités homosexuelles qui y sont attachées dans beaucoup d'exemples rencontrés aujourd'hui, quitte pour certains à le noyer dans le cadre de la GPA à multiples participants ou la ROPA, les parents déployant aussi ces stratégies pour contrer la déficience des reconnaissances juridiques. Au quotidien, toutefois, c'est surtout l'intention de devenir parent et la volonté de fonder une famille qui établit les liens entre parent et descendant. C'est pourquoi la primauté du projet parental dans la reconnaissance d'un engagement de parentalité pourrait créer une filiation reconnue par la loi.

Pour conclure, les auteurs soulignent l'existence de ces familles homoparentales, et la nécessité d'avoir des documents attestant la filiation, un cadre légal de droits et de devoirs qui ferait exister ces familles au-delà de la volonté personnelle. Cette demande s'inscrit dans un mouvement historique de transformations de la famille en famille d'intention.

Marie DIGOIX